

REGLEMENT PARTICULIER

Du Challenge du Comité 2011-2012

Ce Règlement a pour objet de compléter la Charte du Challenge et de préciser les clauses du Règlement Général mis en place en 1996/97, mis à jour en 2004.

Ce Règlement Particulier annule et remplace intégralement ceux en vigueur précédemment.

Il sera disponible dans tous les clubs du Comité du Lyonnais et sur le site internet du Comité du Lyonnais de Bridge

Il sera adressé par courrier sur simple demande.

1 // Organisation des tournois du Challenge

A- Arbitrage

Chaque épreuve (étape) du Challenge 2011-2012 doit être organisée en 1 ou plusieurs sections « **OPEN** » classée en catégorie **3** (règlement FFB).

La responsabilité de l'organisation doit être confiée à un arbitre de comité, des dérogations pourront toutefois être accordées par le Directeur Technique des Compétitions.

L'arbitre répartit les paires dans des sections homogènes, au moyen du Serpentin

Les différentes sections jouent les mêmes donnes,

- soit par distribution à la table et duplication directe
- soit par duplication d'après des donnes générées par ordinateur
- soit par des donnes pré-distribuées.

Chaque section doit jouer de 26 à 30 donnes, ainsi même en présence d'un relais, le nombre de donnes jouées par une paire ne pourra être inférieure à 24.



Ces tournois sont créés dans la base fédérale par le Directeur Technique du Comité du Lyonnais, afin de permettre une meilleure gestion des résultats.

Les résultats seront obligatoirement calculés à l'aide des logiciels FFB Com ou Magic Contest et remontés sur la base FFB dans les délais les plus rapides.

B- Inscriptions

Les inscriptions devront se faire par Internet ou auprès du Club organisateur au moins 2 jours avant la date du tournoi **en précisant les noms, prénoms et numéros de licence de chaque joueur**

Les inscriptions tardives ne pourront être prises sur place, que dans le cas de places disponibles, au moins 30 minutes avant le début du tournoi.

C- // Droits d'engagement

Les droits d'engagement pour cet OPEN peuvent varier, mais ils doivent être compris entre 12 et 20 euros (suivant les prestations envisagées).

Une réduction de 50%, sera accordée aux juniors et la gratuité pour les cadets, (qui seront les bienvenus en fonction des places disponibles).



Une redevance **incluant les points d'expert de 1 €** par joueur sera due par le club organisateur au Comité du Lyonnais.

D- Classement du tournoi

L' « OPEN » ou « SCRATCH » concerne les joueurs de toutes séries confondues. Pour chaque tournoi il sera établi un classement scratch au serpent.

Un classement handicap pourra être établi, mais seul le classement scratch sera utilisé pour le classement général du Challenge.

E- Dotation du tournoi

Les organisateurs doivent envisager au minimum. une dotation en espèces ou en nature significative pour les 2 x N premières paires de Tournoi organisé (N étant égal au nombre de sections composant le tournoi)

Le club organisateur peut décider de publier ou de ne pas publier à l'avance la liste des lots.

Les clubs devront veiller à respecter l'article 78 du règlement des compétitions

Article 76 – Dotations

Le montant total des sommes distribuées en espèces ou en cadeaux (prix d'achat) doit atteindre au moins 60 % des engagements (sauf dérogation accordée par la FFB sur présentation du bilan)

L'ensemble de la dotation englobe les lots, le buffet ou la collation. Les frais de location de salle et d'arbitrage restent à la charge du club organisateur, ainsi que le versement de 1 € par participant versé au Comité destiné pour l'essentiel à payer les points d'expert.

Un bilan sera établi et envoyé après chaque tournoi à la Commission Challenge du Comité.

Les clubs organisateurs qui ne respecteront pas ces obligations ne pourront pas être candidats à l'organisation d'un Challenge l'année suivante.

2 // Calendrier des tournois prévus pour 2011-2012

samedi 17 septembre 2011	Assemblée Générale	QLJB
dimanche 18 septembre 2011	Festival des Jeux	Vienne
dimanche 25 septembre 2011		Saint-Galmier
dimanche 9 octobre 2011		Oyonnax
jeudi 17 novembre 2011	Tournoi du Beaujolais	Caluire
dimanche 11 décembre 2011		Silk
jeudi 5 janvier 2012	Mini simultané des Rois	Bourg*, L'AMES*, BBC *
samedi 18 février 2012	Tournoi des Blanchisseurs	Craponne
vendredi 27 avril 2012	Tournoi du Printemps	Saint Clair du Rhône

*Sous réserve de confirmation

3 // Publicité

Le Comité du Lyonnais publiera sur son site internet, le programme des tournois du challenge et les résultats après chaque étape

4 // Classement du Challenge



Il sera établi un classement général unique en additionnant les points d'expert avec bonus gagnés à l'occasion de chaque « étape » du Challenge. Ce classement est individuel chaque joueur pouvant changer de partenaire à chaque séance.

Le classement scratch se fera sur les six meilleurs résultats, pour ne pas trop pénaliser les joueurs malades ou qualifiés dans des compétitions.

Un classement par série pourra être publié, dans ce cas les joueurs ayant participé plus de trois fois avec des partenaires classés dans une série supérieure seront surclassés.

Pour figurer au classement final il faudra avoir participé à au moins six tournois pour les joueurs de 1^{ère} série, 3 tournois pour les joueurs 2^{ème} série et 2 tournois pour les joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} série.

Le classement après chaque étape sera publié le plus rapidement possible sur le site du Comité, et envoyé par internet à tous les clubs

5 // Dotation finale du Challenge

La dotation finale du challenge comprend ;

- Des lots en nature offerts par la Société Générale pour les vainqueurs de chaque série
- Des bons d'invitation pour des participations gratuites à des compétitions organisées par le Comité (Oscars et Césars)
- L'attribution de P.E supplémentaires pour les joueurs de 2^{ème}, 3^{ème}, et 4^{ème} série (20.000 environ)
- L'attribution de P.P. aux joueurs de 1^{ère} et de 2^{ème} série (400 en 2010-2011)

6 // Composition de la Commission Challenge

La commission est composée de Mr Grosbois, Mr Daublain et Mr Combescure.

Fait à Lyon le 18 juillet 2011